

## Pour un usage non discriminant de la langue française

12 août 2015

*dans la rédaction des programmes, manuels, documents d'accompagnement, dans la communication institutionnelle, administrative et pédagogique.*

Christine PLANTE (professeure de littérature française, université de Lyon 2, UMR LIRE 5611, comité directeur de la Fédération RING FR4120,).

Yannick CHEVALIER (MC de langue française, université de Lyon 2, EA *Passages XX-XXI*).

### 1. Recommandations pratiques

- **Éviter l'emploi du mot homme** au sens d'être humain en général.

L'emploi d'*Homme*, avec majuscule, pour être humain, et *homme*, avec minuscule, pour humain de sexe masculin est une solution peu satisfaisante, qui n'est d'ailleurs pas respectée par les francophones.

Préférer des synonymes ou périphrases : *être humain, personne, individu* et employer ces termes au pluriel : *femmes et hommes, personnes, êtres humains...*

Quand l'emploi correspond à un usage historique (*La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*), attirer l'attention sur l'ambiguïté avec ses effets et les commenter.

Exemple du non respect de ce principe : projet de programme pour le cycle 4, français, p. 13, classe de 5<sup>ème</sup>,  
Thème « Questionnements complémentaires » : *L'homme est-il maître de la nature ?*  
=> *Les êtres humains sont-ils maîtres de la nature ? ; L'humanité maîtrise-t-elle la nature ?*

D'une façon générale, en présence d'un nom au pluriel, ou d'un singulier collectif, inviter à se demander si des femmes y sont présentes, ne jamais laisser penser que leur absence va de soi (*les français, le peuple, l'élite...*).

Ne jamais parler de suffrage *universel* quand s'il s'agit du suffrage universel *masculin* (par ex. en France avant le droit de vote des femmes).

N.-B Le choix des exemples et des illustrations, où l'on prendra soin de faire figurer des femmes, et des femmes montrées non seulement dans des occupations traditionnellement considérées comme « féminines », contribue à lever la confusion du masculin avec un générique, un neutre ou un universel.

- **Éviter de parler de « la femme »** (avec ou sans majuscule),

expression qui appelle des représentations stéréotypées, qui donne à penser que toutes les femmes sont identiques, participant d'une même essence, et qu'elles sont différentes de « l'homme ». D'autant que lorsqu'on parle de « l'homme », l'expression peut être entendue en français comme « l'être humain ». « La femme » apparaît alors comme une spécification, une catégorie à part de l'humanité.

Préférer « les femmes », sauf éventuellement s'il s'agit de présenter et d'étudier des représentations (ainsi : *La femme dans la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle*).

- **Éviter l'emploi du masculin seul, en particulier dans les titres et intertitres de textes et de chapitres**, au singulier et au pluriel.

*Les citoyennes et les citoyens, les ouvrières et les ouvriers, les françaises et les français ...*

Mais aussi : *le romancier ou la romancière, le ou la cinéaste, ...*

Exemple du non respect de ce principe : projet de programme pour le cycle 4, français, p. 13, classe de 5<sup>ème</sup>,  
Thème « Agir sur le monde », *Héros et héroïsmes* => *Héroïsmes* ; ou *Héroïnes et héros*.

**L'ordre alphabétique sera utilisé pour déterminer l'ordre dans les énumérations.** Il fournit un critère rigoureux, évite la galanterie (le féminin toujours en premier) ou l'effet deuxième sexe (le masculin toujours en premier).

Ex : *l'égalité entre les femmes et les hommes ; les sénateurs et les sénatrices...*

- **Dans le cas des épécènes** (mots de genre non marqué : *l'élève, les élèves*), veiller à utiliser des pronoms de reprise des deux genres (*elle ou il, elles et ils...*)

- **À l'écrit, pour éviter de répéter les lycéennes et les lycéens, les étudiantes et les étudiants, on peut recourir à de nouvelles graphies, dites formes conjointes.** Le recours à ces formes conjointes diffère selon les secteurs d'activité ou les supports de communication : aucune norme ne prévaut donc actuellement en français écrit.

Le Conseil supérieur des programmes pourrait soit sélectionner une forme, soit en proposer plusieurs (voir encart\*), le recours aux groupes coordonnés et/ou à des formulations englobantes paraissant toujours préférable.

#### **\* Des noms au féminin et masculin à l'écrit : quelle graphie ?**

##### **Les collégiennes et les collégiens =>**

- ° les collégien(ne)s
- ° les collégienNEs
- ° les collégien/ne/s (ou les collégien/nes)
- ° **les collégien-ne-s (ou les collégien-nes)**
- ° **les collégien.ne.s (ou les collégien.nes)**
- ° **les collégien·ne·s (ou les collégien·ne·s)**

Un consensus se dégage aujourd'hui pour rejeter le recours aux parenthèses et aux majuscules, pour des raisons principalement symboliques.

**Deux possibilités, le tiret et le point, se partagent les préférences des chercheurs et chercheuses :**

##### **— Le tiret :**

sans valeur symbolique et sans ambiguïté, son usage peut poser problème dans les transcriptions en braille abrégé. Son emploi allonge sensiblement la longueur moyenne des mots graphiques, créant un effet de surcharge visuelle.

##### **— Le point :**

- **point « bas »** (·) auquel on peut reprocher une certaine ambiguïté (puisqu'il sert à indiquer les fins de phrase) et une difficulté d'emploi sur traitement de texte (car suivi d'un espace, il entraîne ensuite une majuscule dans la plupart des logiciels).

- « point médian » ou « point en haut » (·), aussi dit **point « haut »**, parfois employé dans la francophonie (il s'obtient sur Mac par la combinaison de touches majuscule + alt + f). Utilisé dans d'autres emplois à la Renaissance, inusité aujourd'hui, il évite toute ambiguïté et n'entraîne pas de majuscule à sa suite. Mais en l'état actuel des logiciels, il présente une certaine difficulté technique.

**Le point** (point haut, ou point bas non suivi d'un espace) **nous paraît le signe graphique le plus économe en terme de longueur graphique du mot. Son emploi est aisé lorsqu'il s'agit d'adjoindre à la base lexicale et au suffixe masculin le suffixe féminin en « -e »** (et le cas échéant, la consonne finale redoublée au féminin) : *étudiant·e*, *collégien·ne* (point haut), ou *étudiant.e*, *collégien.ne* (point bas non suivi d'espace).

**Dans les cas où l'on a affaire à une alternance syllabique, la barre oblique introduit plus visiblement les deux suffixes : *plongeur/euse*, *instituteur/trice*.**

**En bref, lorsque le féminin se marque avec un simple « -e », le point suffit. Lorsque masculin et féminin se distinguent par une syllabe, on recourt à la barre oblique.**

### Étudiant·e·s ou étudiant·es ?

Quel que soit le signe retenu, se pose la question du pluriel. Pour indiquer que les personnes mentionnées au pluriel peuvent être des femmes, le plus logique est d'écrire : *les étudiant·e·s*. Mais on peut adopter une forme plus simple : *les étudiant-es*. La marque du pluriel vient alors s'adjoindre au mot graphique : *une étudiant-e* a pour pluriel *des étudiant-es*.

## 2. Remarques et arguments face aux principales objections et résistances

### • L'emploi d'une langue non discriminante est conforme à la législation française et aux recommandations européennes.

**Au niveau national**, on pourra se réclamer de plusieurs textes législatifs :

- la circulaire du Premier Ministre du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, qui réitère la circulaire du Premier ministre du 11 mars 1986)
- *le guide officiel de la République française d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*

(<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174/0000.pdf>)

- la législation en vigueur, qui oblige à rédiger de manière non discriminante les offres d'emploi (articles L. 1132-1 et L. 5321-2 du Code du Travail, article 225-1 du Code pénal).

**Au niveau communautaire**, on pourra se réclamer de la recommandation du Conseil de l'Europe qui invite à « l'élimination du sexisme dans le langage » et promeut « un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes » : Recommandation CM/Rec 2007/17.

### • Il est indispensable si on veut que filles et garçons, hommes et femmes se sentent également impliqué·e·s et représenté·e·s dans les programmes, discours d'accompagnement et manuels. L'emploi du seul masculin supposé générique a pour effet que les lectrices ou auditrices peuvent se sentir exclues ou non concernées (ainsi, quand on lit dans une annonce : on recrute *un chef de projet ; un directeur d'établissement*). La préoccupation n'est ni ridicule, ni accessoire, elle relève d'une lutte contre les inégalités facteurs d'archaïsme.

### • Il ne s'agit pas de *féminiser* la langue. Il s'agit de *lutter contre les discriminations*, en supprimant, ou du moins en limitant le plus possible, des tournures qui donnent à penser que les femmes n'existent pas (dans certaines activités) ou qu'elles ne sont pas concernées, et en levant des ambiguïtés.

Si, après que les femmes ont en France obtenu le droit de vote, des hommes politiques, à commencer par le général de Gaulle, se sont adressés à l'électorat en commençant leurs discours par « Françaises, Français... », c'est bien qu'ils ont perçu la nécessité politique, symbolique, psychologique que les femmes se sentent explicitement visées et concernées.

### • Ces nouvelles façons de parler et d'écrire ne contreviennent pas au « génie » de la langue française ni à son histoire. Elles retrouvent parfois d'anciennes tournures ou règles qui avaient disparu au fil du temps au profit d'une « masculinisation ». Elles correspondent à une évolution de la société et des rôles, qui appelle une évolution linguistique. Cette évolution est normale, elle témoigne d'une culture vivante. La crispation sur une langue figée constituerait un symptôme inquiétant et suggérerait que la nation est devenue incapable de s'adapter aux transformations du monde présent. La langue française ne perdra ni en clarté, ni en rayonnement – au contraire.

À moins qu'on ne préfère communiquer en anglais pour éviter la difficulté et échapper au soupçon de sexisme.

### **3. La langue, un sujet passionnel. Quelques observations**

Parce qu'à la langue est attaché un fort sentiment d'identité, à la fois intime et nationale, toute volonté de réforme en la matière peut être perçue comme une agression, menaçant des repères et un patrimoine communs.

Elle peut donc entraîner des réactions passionnées, qu'il faut prévoir, mais ne pas craindre à l'excès. L'objectif de l'égalité suppose que les programmes scolaires (et les manuels) s'adressent également aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Ces programmes visent à la transmission d'une culture et de savoirs qui ont été élaborés par des femmes et par des hommes, sur et pour un monde composé de femmes et d'hommes. L'enseignement public doit donc s'employer à rendre le rôle des femmes visible, et la mixité et l'égalité effectives, et il importe que les façons d'écrire et de parler ne véhiculent pas des messages allant à l'encontre de cette visée.

Les préconisations et objectifs doivent être présentés, et mis en œuvre, de façon cohérente, argumentée et applicable, avec mesure et fermeté. Des expériences montrent que le recours à des tournures non-sexistes introduites de façon raisonnée dans la rédaction de programmes, de sujets de concours, de brochures, dans différents lieux scolaires ou universitaires, par des personnes déterminées et capables de les expliquer et de les défendre, est bien accepté et qu'elles sont progressivement adoptées.

Il faut en revanche éviter de provoquer des rejets violents par des usages peu cohérents, et surtout **éviter d'exposer sans formation préalable acteurs et actrices de l'éducation à ces réactions.**

Sont donc à envisager

- **La création d'un groupe de travail sur le sujet** comportant des spécialistes de la langue, groupe qui serait chargé d'actualiser les textes cadres en vigueur et d'élaborer des propositions concrètes.
- **La mise en place de modules de formation** (une journée, alliant cadre théorique et historique et analyse d'exemples) à destination des personnels d'encadrement, des formateurs et formatrices, et des enseignant·es.

Des guides papier ou en ligne peuvent jusqu'à un certain point être utiles, mais rien ne remplace une réflexion collective confrontant les compétences de spécialistes du sujet et les expériences de terrain, et permettant de réfléchir sur des exemples concrets.